

MUNICIPAL BULLETIN MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAÎSSANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 12 octobre 1915, a.m.

Sont présents: MM. les Commissaires Côté, McDonald et Hébert.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Hébert est appelé à présider.

1.—(29290) Soumis un rapport de l'Assistant-Ingénieur en Chef, recommandant que le trottoir permanent, sur la rue Mont-Royal, entre DeLanaudière et Chambord, soit complété avec des dalles de pierre et de l'asphalte de chaque côté, au coût total de \$328, payable moitié par la Cité et moitié par les propriétaires, et imputable sur le crédit de \$519.74, voté pour la construction de ce trottoir.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

2.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$35,548.67, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

M. le Commissaire Ainey prend son siège.

M. le Commissaire McDonald laisse son siège.

3.—(28680) Soumis le dossier, au sujet du vote d'un crédit de \$3,870 pour payer le coût de nouvelles constructions (bureaux et magasins) à la cour de la rue de Fleurimont.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si cette dépense peut être imputée sur le Fonds d'Emprunt.

4.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 12th October 1915, a.m.

Present: Commissioners Côté, McDonald and Hébert.

In the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Hébert was called to the Chair.

1.—(29290) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that the permanent sidewalk on Mount Royal avenue, between DeLanaudière and Chambord streets, be completed with stone flags and asphalt on each side, at a total cost of \$328, payable one half by the City and one half by the proprietors, said sum to be charged against the appropriation of \$519.74 voted for the laying of said sidewalk.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report, and to report to Council accordingly.

2.—Submitted warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, aggregating \$35,548.67, as per certified list.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

Commissioner Ainey took his seat.

Commissioner McDonald left his seat.

3.—(28680) Submitted the documents re new buildings (offices and stores) to be erected in the de Fleurimont street Yard, and for the construction of which an appropriation of \$3,870 has been asked for.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To refer the same to the Law Department, in order to know whether such expenditure may be charged against the Loan Fund.

4.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was